

Elections des représentants des parents d'élèves
Association « 1,2,3...parents »
Ecoles La Cordelière et les Deux Chênes



Chers Parents,

Vendredi 07 octobre 2016 vous éliez des parents qui vous représentent :

- au Conseil d'Ecole : instance qui se réunit 3 fois par an où siègent la directrice, les enseignants, les parents élus, les représentants du maire et de l'Education Nationale.

Les sujets traités concernent : l'organisation de l'école, les projets, le règlement intérieur, la sécurité et l'hygiène, les activités périscolaires

- auprès des institutions (académie, mairie)

Qui sommes-nous ?

« 1,2,3... parents ! » est une association autonome de parents d'élèves présente dans les écoles de La Cordelière et des Deux Chênes. C'est une association loi 1901 affiliée à l'UNAAPE, trait d'union entre vous, parents, l'école et la municipalité ou l'éducation nationale.

Nous sommes des parents bénévoles qui travaillent ensemble afin de contribuer à l'épanouissement des enfants dans l'école.

En tant que représentants des parents d'élèves nos principaux objectifs sont :

- maintenir la **qualité relationnelle** entre parents et enseignants
- veiller à la **qualité des repas** servis et à la bonne **organisation du temps de restauration** en participant aux commissions en mairie et en participant aux repas des enfants
- veiller à la **sécurité** des familles aux abords de l'école
- être à l'**écoute** des demandes et préoccupations de tous les parents
- soutenir les **projets pédagogiques** des enseignants
- veiller au maintien du **nombre d'agents territoriaux spécialisés (ATSEM)** de l'école maternelle
- veiller au **remplacement des enseignants absents**
- veiller au suivi de l'organisation des rythmes scolaires et des activités proposées dans le cadre du **temps péri-éducatif** en participant aux commissions de la mairie.

Pourquoi voter alors que « 123...parents » est la seule liste ? Même s'il n'y a qu'une seule liste tous les votes sont importants. C'est le taux de participation qui fera notre légitimité et notre force.

Qui vote? les 2 parents

Comment, quand et où voter ?

- par correspondance
- au bureau de vote vendredi 07 octobre 2016
 - o Ecole La Cordelière de 08h00 à 12h00
 - o Ecole Les Deux Chênes de 08h00 à 12h00

(Si vous avez un enfant dans chacune des écoles vous votez dans les 2 écoles)